

SION - Palais du Gouvernement

Surveillance du chantier dans les caves du bâtiment

Compléments d'analyse du 20 décembre 1999 et du 10 au 14 avril 2000
dans les caves sud et médiane du bâtiment

Alessandra Antonini et Olivier Paccolat, le 29 août 2000

SOMMAIRE

- I. Circonstances
- II. Les vestiges
 - 1. Les vestiges en élévation
 - 2. Les vestiges antérieurs aux caves
 - 2.1 L'enceinte médiévale
 - 2.2 La stratigraphie générale des caves Y et Z
 - 2.3 Les restes d'un bâtiment (cave 41) et d'un empiérement (42)
 - 2.4 Les restes d'un mur nord – sud (38) et de tranchées de fondation (39, 40)
- III. Mise à jour des listes de position
 - 1. Liste des lettres de position (fouilles 1998 – 2000)
 - 2. Liste des numéros de position (fouilles 1998 – 2000)
 - 3. Liste des couches (fouille 2000)
 - 4. Liste des relevés (fouille 2000)
 - 4. Liste du matériel (fouille 2000)
- IV. Figures
- V. Plans d'ensemble
 - Relevés de terrain no. 14-22

I. CIRCONSTANCES :

En décembre 1999, la troisième étape du chantier a été engagée. Dans l'ancienne salle des archives (cave sud et médiane, situées à l'ouest du couloir), les parois et les voûtes ont entièrement été décrépies. Nous avons pu effectuer une analyse complète des maçonneries.

Au mois d'avril 2000, le sol de béton de ces deux caves a été percé par des tranchées, le long des murs ouest et nord pour la pose de conduites. À notre demande, un sondage supplémentaire d'environ 4m² a été effectué dans l'angle sud-est de la cave sud, pour contrôler nos hypothèses concernant l'emplacement de l'ancienne porte de Conthey qui, à l'heure actuelle, n'a pas encore été située avec précision.

Les travaux d'archéologie, mandatés par le Service Cantonal des Bâtiments, Monuments et Archéologie, ont été confiés au bureau TERA Sàrl sous la responsabilité de Mme. A. Antonini, archéologue médiévisite et M. O. Paccolat, archéologue romaniste.

Ce rapport contient la description détaillée des vestiges repérés lors des analyses de la campagne 2000 avec les relevés de terrain et la documentation photographique de cette campagne. Ce rapport contient également un résumé des principales constatations ainsi que le plan d'ensemble rectifié et complété.

La liste descriptive des positions (les lettres concernent les élévations et les numéros les vestiges repérés lors de l'excavation du terrain) regroupe les observations des fouilles 1989 – 1999 – 2000. Elle a été mise à jour et est reprise en entier pour permettre une meilleure lecture des plans.

Pour l'interprétation des vestiges déjà repérés en 1998 et en 1999 deux rapports datés du 21 juillet 1998 et du 25 novembre 1999 ont été déposés auprès de l'Archéologie Cantonale. Un article a été publié dans : François WIBLE ET COLL., "Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1998", dans *VALLESIA* 1999, pp. 341-345.

II. LES VESTIGES

1. Les vestiges en élévation :

L'analyse partielle des parois du sous-sol de l'aile ouest du Palais du Gouvernement nous a permis de constater que la répartition actuelle des locaux est le résultat de plusieurs phases de construction. Cette aile du bâtiment a été érigée à cheval sur l'enceinte médiévale de la ville. La partie située à l'est du couloir, respecte le niveau plus élevé qui existait à l'intérieur de l'enceinte. Cela explique le terre-plein et l'inexistence de caves de ce côté du couloir. Le couloir et l'enfilade des caves par contre, sont situés à l'extérieur de l'enceinte où le terrain se trouvait à un niveau plus bas (fossé autour du mur d'enceinte). Ces locaux servent de soubassement au premier étage.

Au niveau des caves, les murs de façade (**N**, **U** et **30**) sont liés dans les angles et constituent donc une unité. À l'origine, une seule porte (**33**) permettait l'accès depuis l'extérieur : elle se situe sur le côté ouest du bâtiment, dans l'axe de la façade. Au nord, les fenêtres (**N***) sont d'origine ; à l'ouest (**31**, **T**), elles ont été percées (ou agrandies) plus tard. Les murs qui constituent les parois du couloir nous indiquent que l'aménagement actuel avec le long couloir et la succession des trois caves (**X**, **Y**, **Z**) est le résultat de plusieurs étapes de construction. Étant donné le caractère partiel de l'analyse (ni les murs ont été décrépis, ni le sous-sol fouillé dans leur intégralité), la corrélation des

phases d'un côté du couloir à l'autre reste une hypothèse. Néanmoins, la partie nord du couloir, le mur (**M**) avec les deux grandes portes (**M***, **M'**) et le mur perpendiculaire (**14**, **35**) ainsi que le mur (**L**) avec la voûte en berceau, semble faire partie d'une première phase de construction. Lors d'une deuxième phase, on ajoute le mur (**O**) qui semble avoir délimité un petit vestibule lié à l'entrée (**33**) (rampe d'accès ?). Tout au sud, le mur **D** et, à son extrémité nord, la maçonnerie perpendiculaire **D'** (=V'?) délimitent un local carré qui précède la création du couloir. La maçonnerie (**H**) qui constitue la partie médiane de la paroi est du couloir semble relier ce local avec le couloir au nord. Lors d'une phase ultérieure, on crée la partie sud du couloir : du côté ouest on construit le mur (**P**) et du côté est, vraisemblablement en même temps, la maçonnerie (**G**). Les voûtes en berceau ont certainement été complétées en fonction des différents chantiers.

Les murs repérés dans un sondage du côté sud de "l'ancien escalier" (**20** et **21**) font partie d'un aménagement encore inconnu.

Les caniveaux maçonnés (**5**, **7**, **17**) et les 3 "fosses" (**11A**, **11B**, **8**) repérés sous le sol du couloir ainsi que le soubassement dégagé dans la cave nord composé d'une grande fosse (**28**) délimitée du côté sud, par un muret (**26**) et dotée, à l'extrémité nord, de deux piliers (**27**) doivent appartenir à un système de chauffage datant probablement du début du XX^e siècle.

Dans l'angle sud-est de la cave sud (**Z**), un escalier (**29**) permettait l'accès à l'étage. Il s'agit du 3^e état d'un aménagement déplacé à deux reprises. En effet, on constate que la voûte de la cave s'arrête du côté sud à 1.20 m du mur de façade. Coincé dans l'espace entre cette voûte et le mur de façade, un voûtain perpendiculaire (**Z2**) indique un escalier qui devait longer le mur. Dans un 2^e temps, on construit dans l'angle opposé un pilier (**36**) qu'on relie au premier voûtain par un deuxième voûtain (**Z3**). On suppose que la largeur de l'escalier a été réduite, suite à la création de la porte donnant sur la rue de Conthey. Plus tard, on déplace l'escalier dans l'épaisseur du mur de façade. On construit une cage d'escalier en colimaçon, maçonné et voûté (**29**, **Z4**). Aujourd'hui, l'escalier est bouché par un mur de briques.

2. Les vestiges antérieurs aux caves :

2.1 L'enceinte médiévale

Des précisions peuvent être apportées concernant le tracé de l'enceinte médiévale. Celle-ci a effectivement été repérée sous le Palais de Gouvernement. L'imposant mur (**K**) découvert derrière la maçonnerie du couloir (**L**) correspond à l'alignement des tronçons de rempart fouillés, il y a quelques années, sous la place, au nord du Palais de Gouvernement. Plus au sud, à l'emplacement du sondage effectué pour l'ascenseur, on ne le retrouve cependant pas. Dans l'alignement du mur d'enceinte, il y a un mur plus étroit (**18**), au même niveau d'insertion mais de maçonnerie très différente.

Si on compare notre relevé archéologique avec le plan du géomètre G. Schmidt de 1838¹, on observe une nette différence dans l'épaisseur du rempart à l'ouest de l'église de St-Théodule et plus au sud à proximité de la porte de Conthey. D'après le plan Schmidt, notre mur **K** devrait marquer un retour vers l'est. Le mur perpendiculaire pourrait correspondre à la maçonnerie **21**, et notre mur **18**, de plus faible dimension, au mur appartenant au petit bâtiment accolé contre la "porte de Conthey". Les

¹Publié dans *Sion - la part du feu*, Catalogue publié par les musées cantonaux du Valais et les Archives communales de Sion, Sion 1988.

fouilles dans la cave sud du bâtiment, n'ont pas permis de retrouver les maçonneries appartenant à cette porte. Celle-ci doit se situer plus au sud, sous le pavage de la rue.

2.2 La stratigraphie générale des caves Y et Z

L'exiguïté des tranchées effectuées (0.60 m) et leur faible profondeur (0.45 m) rendent très difficile la corrélation des couches et vestiges observés dans les différentes stratigraphies. Ces niveaux sont recoupés par des murs arasés (38), par de larges fosses de structures arrachées (39 et 40) et, dans le sondage plus large (1,50m x 2,50m) pratiqué au sud-est du local Z, par les vestiges d'une ancienne cave. Par ailleurs, il n'a pas été possible d'établir des relations strictes avec les couches observées lors des campagnes précédentes, respectivement dans le couloir (fouilles et rapport 1998) et dans la cave nord-ouest (fouilles et rapport 1999).

La séquence principale visible dans la tranchée nord-sud (voir relevés 17 et 18) se compose d'un niveau de gravier (US 28) surmonté par un fin limon jaunâtre (US 27). Ces dépôts alluvionnaires sont entrecoupés par de larges fosses de construction (39 et 40). Dans la tranchée orientée est-ouest du local Y (relevé 16), ces couches sont également excavées par la mise en place d'un mur orienté nord – sud (38), de fonction inconnu. À cet endroit, la séquence est cependant plus complète et laisse apparaître au-dessous une alternance de limons et de graviers (US 29, 30, 31 et 32). L'épais niveau graveleux grossier (US 32) au fond de la coupe stratigraphique pourrait être corrélié, uniquement sur la base de l'altimétrie et de la nature de la couche, avec les graviers préhistoriques (US 17) repérés 2.50 m plus à l'est, dans le couloir (relevé 11, fouilles et rapport 1999). Dans l'angle sud-ouest de la cave Z, à l'extrémité de la tranchée, une épaisse couche limoneuse avec des lentilles de limons et inclusions de mortier (relevé 18, US 34) a été mise en évidence. Elle est postérieure à toute la séquence ancienne. Elle s'intercale entre le limon (US 29) et la fosse de construction (40). Il est difficile de corréler cette couche avec les structures environnantes, notamment avec les niveaux en relation avec les restes du bâtiment enterré (41) situés en face.

2.3 Les restes d'un bâtiment (cave 41) et d'un empièchement (42)

Une cave a été partiellement dégagée dans le sondage pratiqué à l'angle sud-est du local Z. Seul le mur méridional, une construction en pierre sèche, a été fouillé sur un tronçon de 1.70 m. Il est encore conservé sur une hauteur maximale de 0.60 m. Sa largeur varie de 0.30 m à 0.50 m. Le parement visible est constitué de schistes de taille moyenne (0.25 m x 0.20 m), disposés régulièrement à plat et en épi ; la face externe est construite contre terre.

La cave a été implantée dans du limon jaunâtre (US 38) qui pourrait correspondre au sommet de la séquence préhistorique (US 1) observé en 1998 dans le couloir (fouille et rapport 1998). Un limon jaunâtre, peut-être identique constitue le niveau de circulation de la cave. Le remplissage de cette structure est formé par un limon grisâtre (US 37) et par du limon brun contenant de charbons de bois, des fragments de terre cuite et de chaux (relevés 21 et 22, US 35A). Un niveau d'argile cuite et de charbons de bois assez compact scelle la cave et en marque son abandon. Cette couche a également été repérée dans la coupe sud (relevé 20) où elle est matérialisée par un niveau cendré. Ce niveau recouvre à cet endroit les restes d'un empièchement (ou un éventuel fond de mur ?) (42) et un fossé (fondation de ce mur arraché ?) orienté est-ouest. Ces structures pourraient donc être contemporaines de la cave. La vision partielle de ces vestiges, de surcroît en coupe, ne permet pas d'aller plus loin dans l'interprétation. La fin de la séquence à cet endroit est marquée par

le dépôt de colluvions (US 35B) et de la mise en place du sol de béton de la cave actuelle (US 26).

2.4 Les restes d'un mur nord – sud (**38**) et de tranchées de fondation (**39, 40**)

Le mur (**38**), large de 0.55 à 0.58 m, a été repéré de part et d'autre de la tranchée est-ouest du local Y (relevé 16). Un seul lit de la semelle de fondation, lié au mortier, est encore conservé. Ce mur, de même orientation (nord-sud) que les caves actuelles, est postérieur au comblement des deux fosses de construction (**39** et **40**), puisqu'il recoupe son remplissage (US 33). La maçonnerie (**38**) ne peut être rattachée à aucune autre structure.

III. MISE A JOUR DES LISTES DE POSITION ET DU PLAN D'ENSEMBLE

1. LISTE DES LETTRES DE POSITION (fouilles 1998 - 2000)

A,B,C Couloir, porte d'entrée sud :

Parement ouest : maçonnerie ayant conservé son crépi. Une grande pierre en saillie dans la partie haute de ce mur marque le départ de l'arc qui devait surmonter l'entrée.

Parement est : maçonnerie remaniée. Placage de l'embrasure dû probablement à un élargissement de l'entrée. Lors de cet agrandissement, l'arc qui surmontait l'entrée a dû être cassé (le linteau actuel est encore crépi). Pour les deux embrasures, la relation chronologique avec le mur de façade (30) ne peut être défini.

Le mur de façade (30) est certainement antérieure au mur ouest du couloir (=P) et à la voûte en berceau. En C, le mur P passe derrière le montant étroit de l'entrée A et bute contre le mur de façade dont la face interne est crépie. L'aménagement du couloir avec la voûte en berceau appartient donc à une phase postérieure par rapport au mur extérieur.

Du côté est, en B, la relation entre le mur du couloir et le mur de façade n'est pas visible.

Cette zone est par ailleurs perturbée par l'aménagement de tuyaux modernes.

D Couloir, paroi est, partie sud :

Mur avec pierres calcaires à arêtes vives de modules variables ; les boulets sont plutôt rares.

Le parement comprend quelques tufs et tuiles probablement utilisés pour boucher les interstices des pierres lors d'un recrépissage du mur. Des assises peuvent être observées sur une suite de 5 à 6 pierres environ. L'insertion de cailloux plus gros, ayant la hauteur de 2 à 3 assises ou le format de grandes dalles plates (longueur jusqu'à 0,70 m), interrompt l'aspect régulier du parement. Le mortier de construction, de couleur grise, se compose d'un sable grossier (diamètre des grains jusqu'à 1 cm) qui se décompose lorsqu'il est mouillé. Il s'agit du même mortier utilisé pour le parement ouest de l'entrée A.

Au nord, le mur D se termine du côté nord (D'), par un parement soigné. Du côté ouest, le parement manque ; le mur présente ici les traces d'un arrachement qui a été rhabillé par la maçonnerie G. Le parement du côté nord avec son alignement est-ouest (en D'), l'arrachement du côté ouest ainsi que l'emplacement du mur épais (V') qui sépare les caves Y et Z laissent supposer que le mur D formait un angle droit avec un mur orienté est-ouest (parallèle au mur 14). Lors de la création du couloir, le mur est-ouest a entièrement disparu. La semelle de fondation se trouvait à un niveau plus élevé que le sol actuel du couloir.

E Couloir, paroi est et ouest, percements dans les murs P et D :

À environ 6 m du parement externe de la façade sud, on constate un percement (E) dans les deux murs qui délimitent le couloir. Ces fentes s'ouvrent à partir du sol sur une hauteur de 0.90 m. Elles sont bouchées au ciment et recouvertes d'un crépi grossièrement lissé.

F Couloir, paroi ouest, percement dans le mur P :

Au milieu du mur P, une ouverture a été percée dans la maçonnerie. Le mortier des deux piédroits se différencie clairement de celui du mur P. Le bouchon en béton de cette ouverture n'a pas été enlevé. L'état actuel ne nous permet pas de dire, si les deux piédroits correspondent à une porte ou plutôt à une niche (vu le contrefort situé à l'arrière du mur). L'ouverture F semble avoir été construit en rapport avec le canal de chauffage repéré sous le niveau de marche du couloir.

G Couloir, paroi est, extrémité nord de la paroi D :

A l'extrémité nord du mur **D**, le parement ouest du mur est remplacé par une maçonnerie de couleur rose contenant beaucoup de chaux et de sable fin. Cette maçonnerie vient buter contre les murs plus anciens **D** et **H** formant des limites +/- verticales. La maçonnerie **G** relie deux murs dont l'alignement est différent et rhabille l'arrachement du parement du mur **D**.

H Couloir, paroi est, partie centrale au nord de G :

Le parement de la maçonnerie **H** se distingue nettement de la maçonnerie du mur **D**. Les assises sont moins soignées et pratiquement plus perceptibles. Le format des pierres est plus grand, les tuiles sont plus nombreuses et des éclats de pierres colmatent les interstices entre les pierres. Le mur **H** est plus ancien que la maçonnerie **G**. Au nord, il bute contre la fondation du mur est-ouest **14** et rhabille en élévation son arrachement. L'ouverture **I** est contemporaine du mur **H**.

I Couloir, paroi est, ouverture d'origine dans le mur H :

Dans le mur **H**, on observe une ouverture faite en même temps que le mur. Elle n'est haute que de 0.50 m. La tablette se trouve à 1.40 m du sol actuel. Le linteau est constitué par une planche horizontale portant deux planches obliques formant une sorte de fronton triangulaire. Cette construction en bois est surmontée par un arc de décharge en briques et pierres. L'arc est construit en même temps que la voûte en berceau qui couvre à cet endroit le couloir. (La voûte du couloir n'a probablement pas été construite en une seule fois.)

Les dimensions réduites de cette ouverture et le niveau élevé de la tablette permettent de supposer, que ce percement servait à l'origine de soupirail. Le terrain situé de l'autre côté du mur, n'a pas pu être sondé.

Le bouchon de l'ouverture **I** est maçonné avec le même mortier rose observé en **G**. Ces deux maçonneries **G** et **I** semblent dater de la même époque.

K Enceinte médiévale de la ville :

Les sondages demandés par l'architecte dans le mur **L** et dans la face nord de l'escalier actuel ont permis d'observer les deux parements d'un mur très large. L'épaisseur approximative de 1.50 m et son emplacement dans l'alignement des tronçons du rempart repérés naguère sous la place située au nord du Palais du Gouvernement ne laissent planer aucun doute sur leur relation. Il s'agit bien d'une partie du mur de l'enceinte médiévale.

Observations côté ouest du mur : Le mur d'enceinte est conservé sur une hauteur de 1.80 m. La base se situe à environ -0.60 m. Elle est implantée dans des niveaux romains et protohistoriques constitués d'une terre limoneuse très compacte (US1, US2, US3). La partie haute du mur est recouverte d'un crépi parfaitement conservé. Dans la partie basse (sur une hauteur de 80 cm), le crépi est peu couvrant. Sur la face externe du rempart, la bonne qualité de cet enduit permet de suggérer que, à un moment donné, le rempart ait pu être utilisé comme paroi interne d'une maison venant s'appuyer contre celui-ci.

Observations côté est du mur : La face interne du mur est également crépie. Un pavage en boulets qui vient buter contre le mur crépi correspond au dernier niveau d'utilisation du mur. Il se situe à environ +1.70 m. Le pavage est posé sur une terre noire caillouteuse et sur un lit de graviers qui servait de couche de préparation.

Le pavage et l'arasement du mur étaient recouverts par une couche de démolition contenant des tuiles et des ossements (faune). Cette couche comblait sur une hauteur d'environ 0.30 m le vide entre le pavage ancien et le sol actuel des bureaux. Ces niveaux, repérés dans une petite tranchée, sont encore en place. Les couches historiques sous-jacentes n'ont pas fait l'objet d'une analyse.

L Couloir, mur est, partie nord :

Côté couloir, le parement du mur L est construit avec des pierres calcaires et quelques rares tuiles ; des boulets de rivière sont pratiquement absents. L'aspect du parement est semblable à celui du mur D. Il est probable que les deux murs ont été construits à la même époque. Au nord, le mur L vient buter contre le mur de façade N. Le mur L et la voûte en berceau correspondant à cette partie du couloir sont contemporains.

Suite à la demande de l'architecte, une tranchée a été percée à travers le mur L. Ceci a permis de mesurer son épaisseur (0.80 m) et de constater que le mur vient s'appuyer contre la face externe du mur de rempart de la ville médiévale (K).

M Couloir, mur ouest, partie au nord avec les deux portails M' et M* :

Le pan du mur M situé au nord de la porte M' bute contre le mur de façade (N) du bâtiment (observation vérifiée des deux côtés du mur). Le pan du mur situé au sud de la porte M* est lié au mur est-ouest 14. Bien que ces murs (N, M et 14/V) semblent tous appartenir à la même phase de construction leur épaisseur diffère (épaisseur du mur au nord de la porte M' = 1.0 m, au sud de la porte M* = 1.15 m, du mur 14 = 0.80 m). Les deux portails M' et M* font partie des aménagements d'origine de la maçonnerie.

Le portail M' : Les deux piédroits sont liés à la maçonnerie M et surmontés d'un arc construit avec des pierres disposées de chant. Les voûtes en berceau qui recouvrent les locaux situés des deux côtés du portail montrent à cet endroit une entaille en forme de "quart de lunette". Plus tard, l'ouverture M' est transformée. Un muret mince bouche d'abord le passage entre le couloir et la cave X. Ensuite, côté du couloir, une maçonnerie en briques double les piédroits de la porte et forme, par un parement arrondi, une niche. Plus tard, cette niche disparaît derrière une maçonnerie en brique. Cette dernière intervention survient en même temps que l'installation du système de caniveaux (5).

Le portail M* : De l'ouverture d'origine, seul le piédroit nord est conservé sur toute son élévation (doublé par une reprise en ciment). Le piédroit sud est apparu en 1999, après la démolition de la maçonnerie en béton qui obturait la moitié sud du passage. Ce piédroit n'était conservé qu'en fondation, sur 50 cm de hauteur. Le portail M* avait la même largeur que le portail M' (environ 2 m). Les voûtes en berceau qui recouvrent les locaux situés des deux côtés du portail montrent à cet endroit une entaille en forme de "quart de lunette".

L'ouverture du portail M* a été modifiée. Le parement sud a été arraché et remplacé par un piédroit situé d'environ 60 cm plus au sud. Ces travaux sont dû à l'installation du caniveau maçonné (7). Les dalles de couverture de ce dernier reposent sur l'arasement de la maçonnerie M.

N Couloir et cave X, paroi nord avec les deux soupiraux N* :

Le mur de façade est antérieur aux deux murs du couloir L et M mais lié à la façade ouest du bâtiment (U). La voûte en berceau X vient buter contre le mur N. Les deux soupiraux N* semblent être d'origine. Le noircissement de la surface sous la fenêtre du couloir est certainement dû au charbon du chauffage déversé à cet endroit.

O Couloir, paroi ouest, partie médiane :

Du côté nord, le mur O vient buter contre le mur est-ouest V/14. Du côté sud, le mur se termine par un chaînage d'angle (16). Du côté couloir, la ligne verticale indiquant l'arête de l'angle est visible jusqu'au départ de la voûte. La semelle de fondation n'a pas été dégagée (niveau de fouille -1,30m). Du côté de la salle Y, le parement du mur O montre une surface abîmée. Le mur qui anciennement tournait vers l'ouest, a certainement dû être cassé lors de la création de la salle Y.

P Couloir, paroi ouest, partie sud :

À l'extrémité sud, le mur **P** bute contre le mur de façade, à l'extrémité nord contre le chaînage d'angle de la maçonnerie **O** (16). L'élévation présente des deux côtés du mur, à 1.40 m du sol actuel, un ressaut.

Côté couloir, les percements **E** et **F** sont postérieurs à la construction du mur. Après décrépiage de l'élévation en 1999, le piédroit sud d'un passage est apparu (24). Ce passage devait se situer entre ce piédroit et le mur préexistant **O**.

Du côté de la cave **Y**, le mur **P** bute contre le mur transversal **V'**. À sa base, le mur **P** est composé de quatre assises de gros blocs (tufs) de récupération (hauteur environ 90 cm). La semelle se situe à un niveau plus élevé que celle de la maçonnerie **O** et repose sur une terre compacte de couleur brune. La partie supérieure du mur, semble être plus récente.

Du côté de la cave **Z**, la semelle de fondation du mur se situe au même niveau que du côté nord. En élévation, la maçonnerie est de même caractère que plus au nord, dans la cave adjacente. Les pierres utilisées sont de taille légèrement plus petite ; les interstices sont bouchés à l'aide de petites pierres.

Le mur **P** englobe le mur transversal **V'**. Au sud, la maçonnerie s'enfonce derrière la maçonnerie **36**.

S Couloir, cage de l'ascenseur :

Murage en ciment ; soubassement de l'ancien ascenseur.

T Cave nord (X), deux soupiraux percés dans le mur U :

Les piédroits et le voûtain maçonnés avec des briques sont postérieurs à la construction du mur de façade et de la voûte de la cave. Il s'agit soit de l'élargissement de fenêtres plus petites ou d'ouvertures nouvelles.

U Cave nord (X, Y), mur de façade ouest :

Cave X : Du côté nord, le mur **U** est lié avec le mur de façade nord (**N**), du côté sud avec le mur de séparation **V**. Les ouvertures **T** ne sont pas d'origine.

Cave Y : Le mur **U** est lié avec le mur de séparation **V2** (angle nord de la cave) et avec le pilier ouest du mur de séparation **V'**. Dans l'angle sud, dans la partie basse (jusqu'à 1.80 m du sol actuel = hauteur de tablette de la fenêtre **31**), le mur **U** est lié avec le mur de façade sud (**30**). La porte **33** constitue la seule ouverture d'origine. Les soupiraux **31** ont été percés plus tard.

V Cave nord et médiane (X/Y), mur de séparation :

La séparation de la cave X et Y est constituée par deux maçonneries reliées par un arc en plein cintre (désaxé par rapport à l'axe longitudinale des caves). La maçonnerie de cette séparation ne constitue pas une unité constructive. Le passage a été muré récemment (création d'une porte).

La maçonnerie orientale (**V1**) était à l'origine plus large. Du côté sud, on distingue à 1.25 m au-dessus du sol, un ressaut d'environ 0.12 m qui renforçait toute la base du mur (**35**). Le mur **O** bute contre le ressaut du mur **V1** et le superpose. Plus tard, le ressaut du mur **V1** a été retailé pour aligner l'aplomb de la paroi. Dans l'embrasure, la tête des pierres est cassée comme si on aurait coupé un mur qui à l'origine continuait vers l'ouest.

La maçonnerie occidentale (**V2**) ne possédait pas de retranche. Ce mur est lié au mur de façade (**U**) et forme une unité avec l'arc en plein cintre, qui vient s'appuyer sur le mur à retranche plus ancien (**35**).

La construction du mur médian est antérieure à la voûte du local **Y**.

V' Cave nord et médiane (Y/Z), mur de séparation :

La maçonnerie du piédroit occidental est liée au mur de façade (U) (jusqu'à la retranche du mur 30) et forme une unité avec l'arc en plein cintre (comme le passage V désaxé par rapport à l'axe longitudinale des caves).

Le piédroit oriental montre deux parties distinctes. Dans la partie basse (34), on remarque l'emploi de blocs de tufs. Dans l'embrasure du passage, la tête des pierres est cassée comme si on aurait coupé un mur qui à l'origine continuait vers l'ouest. Dans la partie haute, la maçonnerie est composée de cailloux de format moyen sans formation d'assise régulière ; elle est liée avec la maçonnerie qui constitue l'arc et avec le piédroit occidental.

La construction du mur médian est antérieure à la voûte du local Z.

X Cave nord avec voûte en berceau :

La voûte en berceau est construite avec une petite retranche sur le mur oriental (M) et le mur occidental (U). Du côté sud et nord, elle bute contre les parois (V, N) qui délimitent le local. La voûte fait partie de l'aménagement d'origine. Elle est composée de pierres plates disposées de chant. Quelques blocs de tufs sont visibles ; il s'agit probablement d'éléments de récupération. Deux voûtains d'origine en "quart de lunette" s'enfoncent perpendiculairement dans la voûte en relation avec les portes M* et M'.

La surface abîmée des pierres de la voûte selon un alignement est-ouest indique l'existence d'une petite cloison récente dont on a retrouvé la fondation bétonnée (25) dans le sol.

Y Cave médiane avec voûte :

Local surmonté d'une voûte en berceau longitudinale.

La voûte est construite à partir d'une petite retranche repérable dans le mur occidental (30) à 1.35 m du sol actuel et dans le mur oriental (P/O) à 1.45 m du sol. Elle est postérieure aux murs de séparation V et V'.

À l'extrémité nord, deux voûtains perpendiculaires en "quart de lunette" pénètrent la voûte longitudinale. Du côté ouest, le voûtain surmonte la porte d'entrée qui permettait à l'origine d'accéder à la cave (ouverture aujourd'hui transformée en niche (33)). Du côté est, le voûtain n'est pas lié à une ouverture. Lors du percement du mur O (épaisseur du mur 1.20 m) pour la création d'une nouvelle porte (avec les mêmes dimensions du voûtain), on a pu vérifier que le mur O ne possédait pas d'ouverture à cet endroit. Le voûtain "aveugle" pourrait indiquer qu'un passage était prévu dans le mur O ?

Z Cave sud avec voûte :

Voûte Z1 : La cave est surmontée par une voûte en berceau longitudinale qui se termine au sud, à 1.20 m du mur de façade avec un parement propre. Au nord, elle bute contre le mur de séparation V'.

Voûte Z2 : Au sud de la voûte Z1, on constate dans l'angle sud-ouest de la cave, un petit voûtain en berceau d'axe est - ouest, perpendiculaire à la première. Ce voûtain est postérieur à la voûte principale Z1.

L'axe de ce voûtain ainsi que l'arrêt de la voûte Z1 semblent indiquer l'existence d'un escalier qui, longeant le mur de façade, devait mener à l'étage supérieure

Voûte Z3 : Egalement au sud de la voûte Z1 et à l'est du voûtain Z2, on constate un troisième voûtain en berceau d'axe nord - sud, de mortier rosâtre qui vient se coller au nord, contre la voûte principale Z1, à l'ouest, contre le voûtain Z2 et à l'est contre le pilier 36. Le voûtain Z3 est donc postérieur au pilier 36 et aux voûtes Z1 et Z2.

Ce deuxième voûtain pourrait correspondre à un déplacement de l'escalier qui montait à l'étage. Cet aménagement est probablement lié au percement d'une porte (29)

qui permettait l'accès à la cave depuis la rue de Conthey.

Voûte Z4 : La porte d'entrée **29** est surmontée par un quatrième voûtain, fait en briques de couleur jaune. Ce voûtain bute contre les voûtain **Z2** et **Z3**. Il est contemporain de la maçonnerie **29C**.

Dans un troisième état, l'escalier est déplacé dans l'épaisseur du mur de façade. On construit une cage d'escalier maçonnée (murets **29A** et **B**), le voûtain en brique et modifie l'embrasure de la porte (**29C**).

2. LISTE DES NUMEROS DE POSITION (fouilles 1998 – 2000)

- 1,2,3 Couloir et cave X, porte M', chaînage du piédroit sud (1) et nord (3).** Le seuil (2) de cette ouverture est une grande dalle +/- rectangulaire qui se situe au niveau -1.73 m (le niveau 0.00 correspond au niveau du seuil de l'entrée sud du couloir).
- 4 Couloir, conduite verticale** délimité par 3 murets en briques d'environ 0.30 m de large, surmontant l'extrémité sud du canal (5). Les murets sont arasés au niveau du sol actuel. À l'origine, l'aménagement devait s'élever jusqu'au plafond : la trace des murets arrachés est visible sur toute la hauteur de la maçonnerie qui bouche la porte M'.
- 5/6 Couloir, canal de chauffage (?)** installé en même temps que le dernier bouchon de la porte M', sur la dalle de l'ancien seuil (2). Comporte deux parties : au sud, le canal se termine par une "chambre" maçonnée en briques (format des briques : 40x24x12 cm). Elle mesure 1.80 m sur 1.30 m et présente au niveau des parois verticales et sur chacun des 3 côtés, une petite encoche oblique. Cette "chambre" était surmontée d'une conduite maçonnée verticale (4). Au nord, cette "chambre" est prolongée jusqu'au mur de façade (N) par un canal d'une largeur de 0.40 m et d'une profondeur de 0.30 m. Les parois et le fond sont légèrement incurvés et crépis. Ici, le canal était probablement recouvert d'un dallage. Sur les banquettes latérales, on a retrouvé du mortier rose (6), qui scellait vraisemblablement ces dalles (détruites lors de la démolition du système).
Le matériel trouvé dans le remplissage du canal est moderne (XXe siècle) et comprend essentiellement du fer (ciseaux, encrages, fiches, fragment de tuyaux), du verre (fragments de miroirs et de vitres, de récipients, d'un flacon à parfum, d'ampoules pharmaceutiques), deux stylos à billes, du papier d'aluminium, un fermoir, du bois, de la brique, de l'ardoise ainsi que des tuiles pointues (= "*Bieberschwanz Ziegel*") de 14 cm de long x 15 cm d'épaisseur.
- 7 Couloir, canal de chauffage (?)** installé le long du mur oriental du couloir. Ici on a dégagé un aménagement identique à celui du canal (5), avec les mêmes dimensions, un crépi semblable (sur les parois et le fond incurvé) et du même mobilier pris dans le remplissage. Du côté nord, le canal bute contre le mur de façade. Il est postérieur aux maçonneries du couloir. Le dallage qui devait probablement recouvrir le canal a disparu. Son niveau correspondait à la base du mur L.
- 8/9 Couloir, fosse carrée** (côtés 100x100 cm, profondeur 35 cm) installée contre le mur M. Côté nord et sud, elle était délimitée par des planches verticales (9) fixées à l'aide de 2 piquets (diamètre : 4 cm). Côté est, la limite est creusée dans le limon. La base de la fosse correspond au niveau du ressaut de la fondation du mur M. La fosse (8) fait partie d'un système comprenant 3 fosses (8/11A/11B) lié aux aménagements des canaux (5) et (7). Le matériel trouvé dans le remplissage est également moderne.
- 10 Couloir, remaniement du bord des fosses (8/11A/11B).** Des dalles ont été posées entre les planches (9) et sur du remblai formant ainsi une sorte de muret.
- 11 Couloir, deux fosses (A,B) délimitées par un muret crépi.** Le fond de ces cavités correspond au niveau des fondations du mur M et était recouvert de mortier.
Le muret 11 passe par-dessus le muret 10 et englobe les planches 9. Le muret qui délimite l'espace côté nord (11A) bute contre l'installation du canal (5).

La cuve **11B** contient nettement plus de charbon de bois que les autres fosses. La proximité du chauffage pourrait en être la raison.

- 12 Couloir, fosse rectangulaire** (45x27 cm) en briques noircies. Cet espace n'est pas crépi. Aménagement faisant partie du canal (**7**), qui à cet endroit marque un coude. Il s'agit probablement de la base d'une conduite verticale (en analogie à la conduite **4**).
- 13 Couloir et cave X, porte M*, chaînage des piédroits de la porte.** Le piédroit nord correspond à celui de la porte actuelle. Le piédroit sud a été repéré en fondation (voir description de la porte M*).
- 14 Couloir, mur est-ouest** (fondation traversant le couloir). La fondation massive (épaisseur 0.80 m) est construite contre terre (jusqu'à -0.90 m). Côté est du couloir, le mur est conservé en élévation, derrière la maçonnerie **H** qui rhabille son arrachement. Le mur **20** repéré dans la paroi sud de la cage d'escalier lors du sondage demandé par l'architecte, correspond vraisemblablement à la suite du mur **14**.
Côté ouest, la maçonnerie (**14**) est liée à la fondation du mur **M**. Dans les caves **X/Y**, la base du pilier oriental du mur de séparation (**V1**) correspond au prolongement du mur **14**. Elle est également liée au mur **M**.
- 15 Couloir, paroi est, arrachement du mur (14).** Réfection du parement par la maçonnerie **H**.
- 16 Couloir, paroi ouest, chaînage d'angle du mur (O).**
- 17 Couloir, canal de chauffage (?)** semblable aux aménagements **5** et **7**. Côté sud, le canal longe la paroi est du couloir. Il semble qu'à cet endroit, l'agencement soit encore intact. (Cette partie du couloir n'a pas fait l'objet d'une fouille archéologique).
La paroi nord est creusée dans la terre (**17A**). À l'extrémité du profil qui correspond à la limite sud de nos investigations, on observe une dalle qui scelle le canal. À l'extrémité ouest, le canal se divise en 2. Un bras s'oriente sur toute sa largeur vers le nord-ouest. L'autre bras se dirige vers le sud-ouest et se termine par une "chambre" carrée crépie (**17B**) de 0.40 m de large. Un petit canal de section carrée (0.13x0.13 m) s'ouvre dans la paroi sud-ouest de cette "chambre".
- 18 À l'est du couloir, fondation d'un mur nord-sud** repérée de part et d'autre de la cage d'ascenseur et aussi lors du creusement pour le nouvel escalier au nord de la première. La semelle de fondation de la maçonnerie **18N** se trouve à -0.60 m. Celle de la maçonnerie **18S** se situe à un niveau légèrement plus bas, à -0.75 m.
Ces deux fondations repérées uniquement en profil à une distance de 2 mètres l'une de l'autre, appartiennent vraisemblablement au même mur, d'après les caractéristiques de leur maçonnerie. Les pierres sont liées par un limon jaune, contenant du sable. Dans la partie basse, la fondation mesure 80 cm ; à 40 cm du bas de la fondation, elle s'élargit du côté est et mesure 120 cm.
Le niveau de la semelle du mur **18** correspond à celui de l'enceinte médiévale **K** découverte plus au nord. L'épaisseur des fondations et les mortiers de construction sont par contre différents : l'un est à la chaux, l'autre au limon. Ceci montre que le mur **18**, bien que situé dans le prolongement du mur **K**, ne semble pas faire partie de la même construction. (Réserve : le mur **K** n'a pas pu être vu en coupe !).

- 19 Ancien escalier, paroi sud.** Le sondage demandé par l'architecte montre que ce mur (épaisseur 0.60 m) vient s'appuyer contre le mur préexistant **(20)**.
- 20 Ancien escalier, mur est-ouest repéré dans un sondage à travers la paroi sud.** La face sud du mur s'appuie contre le mur préexistant **21**. La face nord est crépie. Épaisseur du mur 0.80 m. Il s'agit vraisemblablement du prolongement du mur **14** et du mur **V1** (partie basse) avec lesquels il est aligné.
- 21 Ancien escalier, mur est-ouest repéré dans un sondage à travers la paroi sud.** Il s'agit du plus ancien des 3 murs repérés à cet endroit. La face nord du mur **21** est crépie. La face sud du mur n'a pas été dégagée.
- 22 À l'est du couloir, fondation d'un mur nord-sud** repéré lors de la création d'une nouvelle cage d'escalier. Ce mur est conservé sur une longueur de 0.75 m et sur une hauteur de 0.80 m. Sa largeur mesure environ 0.70 m, la semelle de fondation se situe à +0.15. La face ouest est recouverte d'un crépi peu couvrant. La face est a été arrachée et remplacée par le mur **23**. Du côté sud, le mur a été démoli lors de la construction de l'ancien ascenseur. Du côté nord, il est remplacé par le mur **23**, dont la face occidentale se situe légèrement plus à l'est.
- 23 À l'est du couloir, fondation d'un mur nord-sud** repéré lors de la création d'une nouvelle cage d'escalier. Ce mur est conservé sur une longueur de 1.70 m. Sa largeur est de 1.70 m. Le parement oriental du mur **23** est visible sur une hauteur de 1.70 m. Les parements montrent un appareillage soigné. Le noyau du mur est formé par un remplissage de petits cailloux, qui ne sont pratiquement pas liés au mortier. Celui-ci est d'un gris foncé, très friable.
Le mur **23** est postérieur aux murs **22** et **18**, dont il recouvre l'arase : il est donc postérieur à ceux-ci. Le mur **23** est par contre antérieur au mur **H** qui délimite le couloir au niveau des caves. La fondation peu profonde du mur **23**, dont la semelle se situe environ 70 cm plus haut que celle du mur **K**, nous fait croire, que le mur **K** et le mur **23** font partie de deux constructions d'époques différentes.
- 24 Couloir, paroi ouest, piédroit d'une ouverture(?)** repéré dans le mur **P**. Il s'agit du piédroit sud d'une ouverture. Le piédroit nord devrait correspondre à l'angle du mur préexistant **O**. La maçonnerie qui bouche le passage et remplace en grande partie le chaînage d'angle du piédroit **(24)** se distingue par la présence de nombreuses briques en surface du mur. Le bouchon a très probablement été construit en relation avec l'aménagement du couloir.
- 25 Cave nord (X), fondation bétonnée d'un muret orienté est-ouest**, situé à 4.15 m du mur de façade nord (**N**).
- 26 Cave nord (X), fondation d'un muret orienté est-ouest.** Le parement sud se situe à 4.70 m du mur de façade nord (**N**) et délimite la fosse **28**. Le parement nord a été recoupé par le muret en **25**.
- 27 Cave nord (X), fondation de deux piliers dans les angles nord de la cave.** Maçonnerie en pierre liée par un mortier à la chaux. Dimension de la surface env. 0.80 x 0.80 m.

- 28 Cave nord (X), fosse située à l'extrémité nord de la cave ;** délimitée au sud par le muret **26**. La base de la fosse n'a pas été atteinte (le niveau le plus bas reconnu dans la tranchée = -2.30 m). Il s'agit très certainement de l'emplacement d'une chaudière reliée au chauffage.
Remplissage de la fosse (= couche **14**) : épaisse couche de démolition constituée de briques portant des traces de suie, pierres parfois liées encore par du mortier de chaux et des fragments de ferraille, le tout enrobé d'un sédiment pulvérulent gras, brun - rouge à noirâtre.
- 29 Cave sud (Z), porte d'entrée dans la façade sud (30), embrasure et voûte :**
Entrée percée dans le mur de façade. Aujourd'hui, on aboutit de l'extérieur d'abord sur un palier, puis, en descendant un petit escalier, dans la cave.
Embrasure ouest : parement recouvrant les traces d'arrachement du mur de façade (**30**).
Embrasure est : maçonnerie se terminant au nord par un arrondi convexe (**29C**), construite à l'aide de briques jaunes claires (partie basse recouverte de ciment). Elle supporte un petit voûtain (**Z4**) qui surmonte l'entrée. Embrasure et voûtain possèdent le même caractère de maçonnerie. Ils ont apparemment été construits en même temps. Ces deux aménagements sont postérieurs à la création de la porte et sont liés à l'aménagement de l'escalier (murets **29A/B**) qui monte à l'étage. Ce dernier est couvert par un voûtain en briques jaunes. La paroi nord de l'escalier (**29A**) s'ancre dans le pilier **36** plus ancien, construit dans l'angle sud-est de la cave (support d'un escalier plus ancien ?). Cet aménagement correspond vraisemblablement au 3^e état de l'escalier qui, dès la construction de la cave **Z**, a dû exister dans cette extrémité du local (voir aussi les observations sous la lettre **Z**).
Aujourd'hui, l'escalier est obturé par une construction en briques enduite de ciment.
- 30 Cave sud (Z), mur de façade sud :**
Maçonnerie liée avec la façade ouest du bâtiment. L'entrée à la cave (**29**) ainsi que probablement la porte (**A**) qui donne accès au couloir ont été ajoutées plus tard.
- 31 Cave sud et médiane (Y,Z), deux soupiraux percés dans le mur U :**
Ouverture surmontée par un voûtain. Percement rhabillé par une maçonnerie de petites briques de couleur jaune disposées de champ.
Les piédroits sont rhabillés par une maçonnerie de pierres et de briques rouges liée au mortier beige. Piédroits et voûtain sont postérieurs à la construction du mur de façade et de la voûte des caves. Il s'agit soit de l'élargissement de fenêtres plus petites ou de la création de nouvelles ouvertures.
- 33 Cave médiane (Y), porte d'origine :**
Porte d'origine dans la maçonnerie **U** surmontée d'un voûtain qui s'insère dans la voûte longitudinale de la cave **Y**. Les piédroits sont composés de gros blocs équarris. Parement nord : la base de la voûte **Y** se situe à 1.35 m du sol actuel.
Lors d'une transformation, l'ouverture a partiellement été bouchée. À sa place, on crée une fenêtre ("saut-de-loup"). L'encadrement de cette ouverture est en petite brique de couleur jaune. Au-dessous, la maçonnerie du bouchon (brique de couleur rouge) se termine par un biais. Cet aménagement est probablement lié à l'installation des caniveaux de chauffage (même matériel de construction). Il est probablement contemporain du percement des deux soupiraux (**31**), où l'on retrouve l'emploi de petites briques de couleur jaune disposées de chant.
Plus tard, la fenêtre a été condamnée (bouchon en briques rouges).

- 34 Cave médiane et sud (Y,Z), mur de séparation partie est, base du mur :**
La base de la maçonnerie orientale (V') était à l'origine plus large. Du côté sud, on distingue à environ 1.20 m au-dessus du sol, un ressaut d'environ 0.10 m qui par la suite a été retaillé pour aligner l'aplomb de la paroi. Dans l'embrasure de l'arcade, la tête des pierres est cassée comme si on aurait coupé un mur qui à l'origine continuait vers l'ouest.
- 35 Cave médiane et nord (Y,X), mur de séparation partie est, base du mur :**
La base de la maçonnerie orientale (V) était à l'origine plus large. Du côté sud, on distingue à environ 1.20 m au-dessus du sol, un ressaut d'environ 0.12 m qui par la suite a été retaillé pour aligner l'aplomb de la paroi. Dans l'embrasure de l'arcade, la tête des pierres est cassée comme si on aurait coupé un mur qui à l'origine continuait vers l'ouest.
- 36 Cave sud (Z), pilier dans l'angle sud-est de la cave :**
Pilier maçonné qui s'appuie contre le mur oriental de la cave (P). De côté sud, la maçonnerie de l'escalier **29A** vient s'ancrer dans la maçonnerie du pilier.
Le pilier a été construit après la voûte **Z1** mais avant le voûtain **Z3**.
- 38 Cave médiane (Y), fondation d'un mur orienté nord - sud :**
Maçonnerie liée au mortier repérée de part et d'autre de la tranchée est-ouest, dans l'extrémité nord de la cave médiane. La largeur du mur 55 à 58 cm.
La fosse de construction du mur recoupe les couches US 33 qui remplissent et recouvrent la fosse **39** et **40**.
Voir relevé 16.
- 39 Cave médiane (Y), fosse de fondation d'un mur orienté nord - sud :**
Fosse de fondation d'un mur arraché orienté nord-sud. Elle est remblayée par les couches US 33.
Voir relevés 16, 17.
- 40 Cave sud (Z), fosse de fondation d'un mur orienté nord - sud :**
Fosse de fondation d'un mur arraché, de même type que la fosse **39**. Elle est remblayée par la couche US 33.
Voir relevés 16, 18.
- 41 Cave sud (Z), mur de cave orienté est - ouest :**
Maçonnerie orientée est-ouest, dégagée sur une longueur de 170 cm (= extension du sondage). Il s'agit d'une maçonnerie à parement unilatéral, large de 30 à 50 cm. Les pierres employées mesurent de 15 à 20 cm de long ; elles sont posées perpendiculaire au mur (à plat et en épi) et sont liées avec de la terre. Un noyau rempli avec de petites pierres n'existe pas. Du côté sud, la maçonnerie est construite contre terre. Du côté nord, le parement est conservé sur une hauteur maximale de 60 cm.
Il s'agit du mur sud d'une cave dont le niveau de circulation était à l'extérieur, au moins 60 cm plus haut qu'à l'intérieur de la pièce. La limite ouest de la cave peut être située à 80 cm au maximum au-delà du bord de notre sondage, étant donné que le mur ne réapparaît pas dans la tranchée plus à l'ouest.
Après abandon de la cave, la partie enterrée a été remplie par la couche US 35A et US 35B.
Voir relevés 19, 21.
- 42 Cave sud (Z), aménagement de pierres posées en épi :**
Au sud du mur de cave **41**, au même niveau que l'arasement de ce mur, un

aménagement parallèle a été repéré constitué d'une suite de cinq pierres posées en épi.
L'exiguïté du sondage ne permet pas une interprétation de ce vestige.
Voir relevés 20, 21.

3. LISTE DES COUCHES (fouille 2000)

(US = unités stratigraphiques)

US 26 = dalle de béton (US 26B) avec couche de préparation (US 26A). Dans la cave **Z**, près de l'entrée sud, reste d'un empierrement posé « en hérisson » (US 26C). Il s'agit éventuellement d'un reste du pavage original de la cave.

Voir relevés 16, 17, 18, 19, 21, 22.

US 27 = limon jaunâtre, très fin avec de rares petits galets : sédiments de ruissellement.

Voir relevé 16.

US 28 = niveau de gravier assez fin (diamètre 1-2 cm). Dans la partie ouest, le gravier est mélangé avec de plus en plus de limon.

Voir relevés 16, 17, 18.

US 29 = lentille de limon comme la couche US 27, mais plus pure : sédiments de ruissellement.

Voir relevés 16, 17, 18.

US 30 = niveau de gravier moyen (diamètre 1-2 cm), comme la couche US 28.

Voir relevé 16.

US 31 = lentille de limon comme la couche US 29.

Voir relevé 16.

US 32 = couche composée de graviers grossiers, diamètre 4-5 cm : alluvions.

Voir relevé 16.

US 33 US 33B = couche noirâtre avec débris de mortier, fragments d'argile et de petites pierres (diamètre de 3-4 cm).

US 33A = Cette couche de mélange est composée de mottes de limon (type US 28/27), par endroits des pierres (galets et schistes) ainsi que des éclats de pierres de taille avec de gros morceaux de mortier jaunâtre.

La couche US 33B recouvre la fosse **39** et son remblai (= US 33A) mais est percée par le mur orienté nord-sud **38**. Elle se situe sous la substruction du sol en béton US 26 et sur les couches de remblai US 35.

Voir relevés 16, 17, 18, 21, 22.

US 34 = couche limoneuse, pas homogène, avec des lentilles de limons et des inclusions de mortier. Remblai d'une fosse qui coupe la couche US 28. Le rapport chronologique entre cette couche et la couche US 27 n'est pas visible.

Voir relevés 16, 18.

US 35 = limon brun foncé homogène contenant de petits cailloux (diamètre 1-2 cm) ; présence de nombreuses paillettes de charbons de bois, quelques fragments de terres cuites,

de chaux et de petites mottes de limon jaune déplacé (= US 29 déplacée). Couche de remblai. La couche US 35A se distingue de la couche US 35B par l'absence de limon jaune. Le niveau US 36 sépare les deux couches.

Voir relevés 19, 20, 21, 22.

US 36 = niveau contenant des fragments d'argile rubéfiée, mêlée à de la cendre et des fragments de charbons. Ce niveau sépare la couche US 35B de la couche US 35A.

Voir relevés 20, 22.

US 37 = limon fin grisâtre, légèrement sableux, avec des stries oxydées. Antérieur aux couches US 35.

Voir relevés 19, 22.

US 38 = limon jaunâtre homogène, contenant de rares paillettes de charbon de bois et un infime fragment d'argile ; Probablement identique à la couche US 29. Au nord du mur **41**, la surface de la couche US 38 constitue le niveau d'utilisation du mur.

Voir relevés 19, 20, 21.

US 39 US 39A = limon brun assez homogène avec des mottes de limon jaune et des fragments de terre cuite avec quelques rares grands cailloux.

US 39B = idem mais mélangé à du gravier (diamètre 1-2 cm).

Voir relevés 19, 20.

4. LISTE DES RELEVES (fouille 2000)

- 14 Caves sud et médiane (Y, Z), localisation des sondages et des profils, Ech.1/50.
- 15 Caves sud et médiane (Y, Z), plan des vestiges, Ech.1/50.
- 16 Cave médiane (Y), tranché est - ouest, vue sud, Ech.1/10.
- 17 Cave médiane (Y), tranché nord – sud, vue est, Ech.1/10.
- 18 Cave sud (Z), tranché nord – sud, vue est, Ech.1/10.
- 19 Cave sud (Z), sondage dans l'angle SE, profil est, Ech.1/10.
- 20 Cave sud (Z), sondage dans l'angle SE, profil sud, Ech.1/10.
- 21 Cave sud (Z), sondage dans l'angle SE, profil ouest, Ech.1/10.
- 22 Cave sud (Z), sondage dans l'angle SE, profil nord, Ech.1/10.

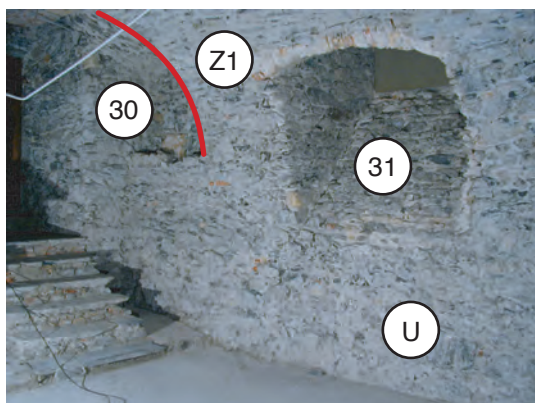
IV. FIGURES :

V. RELEVES DE TERRAIN :

SION, PALAIS DU GOUVERNEMENT, DECEMBRE 1999



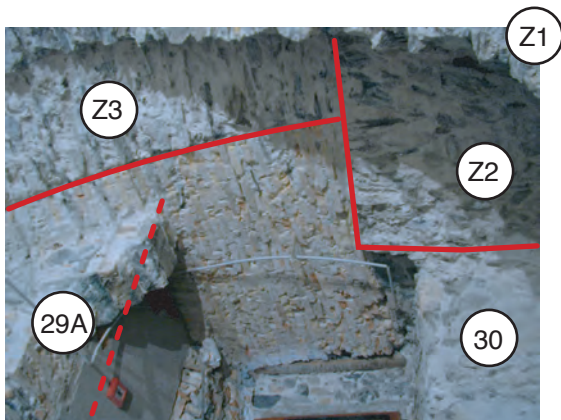
cave Z, paroi ouest avec percement de la fenêtre (31)



cave Z, paroi ouest extrémité sud avec limite de la voûte Z1

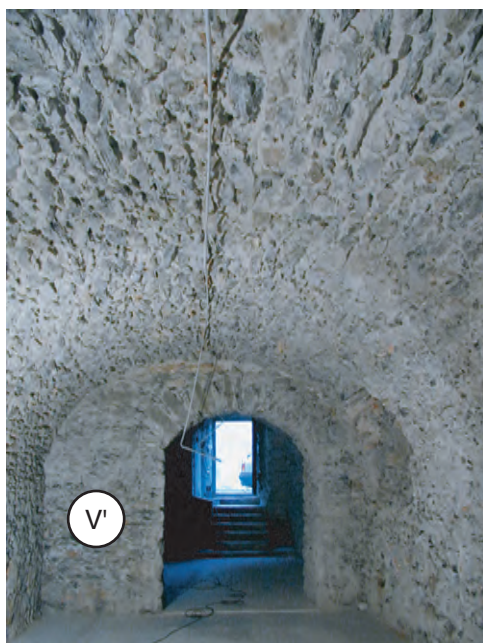


cave Z, paroi sud avec pilier 36 et maçonnerie 29A (escaliers en colimaçon)

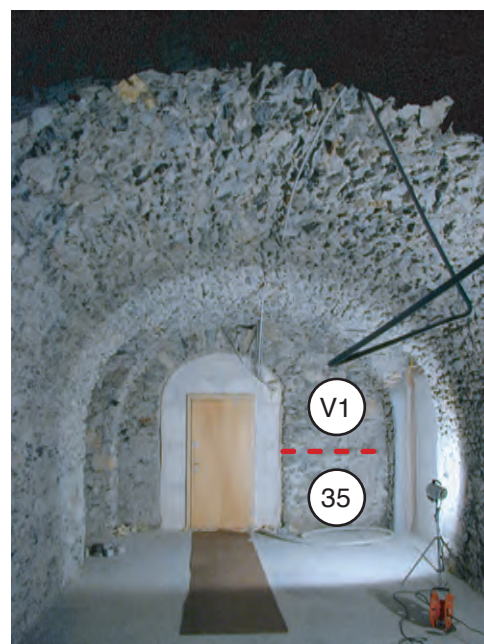


cave Z, système de voûte au-dessus de l'entrée

SION, PALAIS DU GOUVERNEMENT, DECEMBRE 1999



cave Y, vue vers le sud



cave Y, vue vers le nord



cave Y, paroi ouest avec emplacement de l'entrée originale



cave Y, paroi ouest, détail de l'ancienne porte d'entrée transformée en fenêtre, puis bouchée complètement